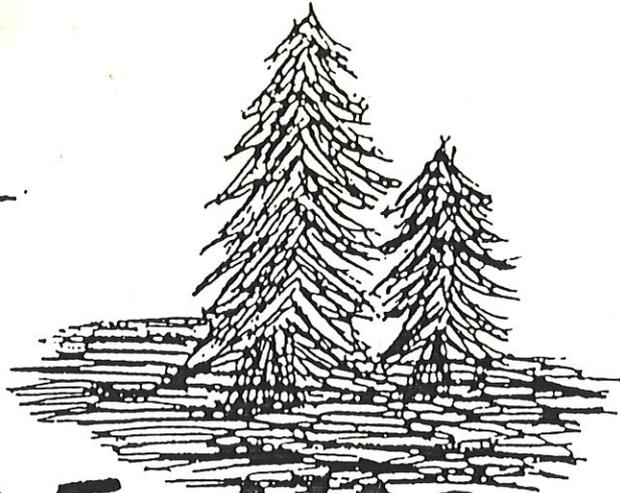


SAINT-ROMAIN-LACHALM

ECHOS

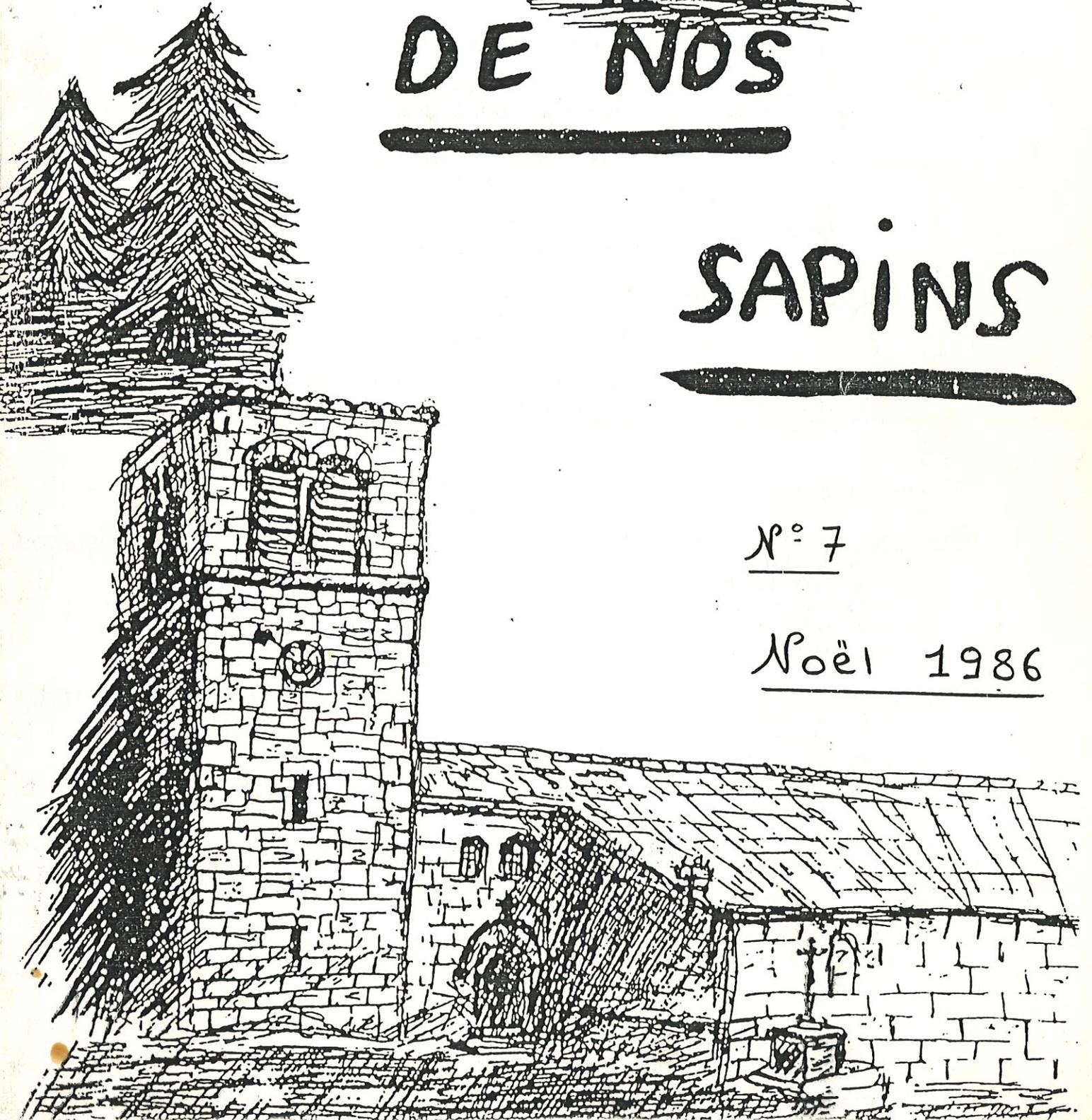


DE NOS

SAPINS

N° 7

Noël 1986



SERVICES MUNICIPAUX

SECRETARE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le jeudi de 9 h à 11 h 30
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30.

Téléphone de la mairie : 71.61.00.08

Téléphone des pompiers : 71.61.05.60 ou 71.61.09.32

- MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29 ou 71.61.05.43
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h

- ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 71.61.09.48
M. ROUCHON J.F. 71.61.14.08
M. RASCLE J.G. 71.61.09.32
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h
En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

- ASSISTANTE SOCIALE : Madame ABEL - "Les Bruyères" - 43330 ST-FERREOL-D'AUROURE.
Téléphone : 77.35.55.35 le mercredi après midi uniquement, ou
le jour de ses permanences aux différentes mairies :

- o ST-ROMAIN-LACHALM : 71.61.00.08 - le 3ème jeudi après midi du mois
- o ST-VICTOR-MALESCOURS : 71.61.05.09 - le 2ème mardi après midi du mois
- o ST-PAL-DE-MONS : 71.61.01.51 - les 1er et 3ème vendredis après midi du mois.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Commission des bâtiments et de l'urbanisme :

- M. ROUCHON J.F.
- M. TEYSSIER A.
- M. RASCLE M.
- M. ROYON J.
- M. DIGONNET H.

Commission financière et du budget

- Mme PAULET M.
- Mme RASCLE C.
- M. TEYSSIER A.
- M. BRUNON J.

Commission des chemins :

- M. CLAPEYRON L.
- M. CHARRAS J.
- M. EPALLE C.
- M. MANEVY M.

Commission du Permis de Construire

- M. ROUCHON J.F.
- M. CLAPEYRON L.
- M. TEYSSIER A.
- M. EPALLE C.
- Mme PAULET M.

Commission des affaires sociales et culturelles :

- M. DIGONNET H.
- M. GUILLAUMOND J.
- M. RASCLE J.G.
- Mme RASCLE C.
- M. BRUNON J.

LE MOT DU MAIRE

Au moment où vous parviendra ce 7ème numéro des ECHOS DE NOS SAPINS, notre village aura retrouvé ses sapins, ses guirlandes, son clocher illuminé : ce sera NOEL. Un Noël que je souhaite à tous joyeux et chaleureux.

Et puis 1986 se terminera. Une année qui aura apporté à chacun sa part de difficultés, de peines peut-être, mais aussi, je l'espère, de joies ou de réussites. Pour notre Commune, c'est, en cette fin d'année, un souci : le sort de la Société SAINT-ROMAIN-PLASTIQUES. Vous trouverez, dans ce bulletin, les informations concernant cette affaire. Sachez qu'avec la confiance du Conseil Municipal, je ne ménage pas mes efforts pour trouver, sur ce point, des solutions satisfaisantes.

Et puis l'année 1987 sera là, porteuse, à son tour, d'inconnu et d'espoir. Puissions-nous tous aborder cette nouvelle année dans la confiance et l'espérance : c'est le voeu très amical que j'adresse à chacun d'entre vous et à toute notre communauté humaine de SAINT-ROMAIN.

Je veux, également, remercier ici tous ceux qui nous apportent leur concours et leur talent pour la rédaction de ce bulletin, et, en particulier aujourd'hui :

- Laurent CHISSOS, notre jeune historien pour sa chronique maintenant régulière "MEMOIRES de SAINT-ROMAIN".
- Tous les enfants de l'école qui, par leurs comptines et leurs rébus, apportent un petit air de fête à ce numéro de NOEL.
- Monsieur et Madame BRUN qui ouvrent pour nous, aujourd'hui, une nouvelle et attachante rubrique : "SAINT-ROMAIN par MONTS et par VAUX".
Passant leurs vacances à Saint-Romain depuis près de 40 ans, ils aiment notre village et nous aident à le mieux connaître.

Enfin, comme chaque année, à cette époque, le Conseil Municipal vous invite à notre REUNION ANNUELLE d'INFORMATION. Elle aura lieu

DIMANCHE 4 JANVIER à la Salle des Fêtes

- à 11 h, réunion d'information
- à 12 h, apéritif de la nouvelle année.

Je vous dis donc : BONNE FIN D'ANNEE et A BIENTOT.



LES COMPTES PREVISIONNELS DE LA COMMUNE POUR 1986

Le Conseil a voté, le 4 octobre dernier, le budget supplémentaire de 1986. Sur cette base, et par grands chapitres, les comptes de l'année devraient être les suivants :

I - SECTION de FONCTIONNEMENT

a) Les Recettes :

- les impôts locaux	574.000 F
- la redevance sur ordures ménagères	53.000 F
- le versement global de l'Etat	468.000 F
- les revenus de nos immeubles et salle des fêtes	61.000 F
- les produits financiers de nos créances	128.000 F
- l'excédent du compte de 1985	9.000 F
- le remboursement de travaux ou d'assurances	40.000 F
- divers	20.000 F

I.353.000 F

b) Les Dépenses :

- personnel, gestion générale et fournitures	282.000 F
- travaux d'entretien, électricité, assurances	121.000 F
- intérêts financiers sur nos dettes	320.000 F
- participations diverses	165.000 F
- divers	42.000 F
- excédent disponible pour investissements	423.000 F

I.353.000 F

Par rapport au budget primitif voté en Mars, nous enregistrons un supplément de recettes de 30.000 F qui aura pu être affecté en totalité à la réserve pour investissements.

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les Recettes :

- excédent d'investissement reporté à fin 1985	214.000 F
- disponible sur budget de fonctionnement 1986	423.000 F
- subventions diverses	32.000 F
- remboursement T.V.A. et participations	149.000 F
- ventes de terrains à la Zone Industrielle	144.000 F
- remboursement annuel en capital de nos créances	116.000 F

I.078.000 F

b) Les Dépenses :

- remboursement annuel en capital de nos dettes	244.000 F
- rachat terrain FORGECO, achat maison DECITRE, divers ..	188.000 F
- travaux voirie et chemins	285.000 F
- travaux chemins forestiers	77.000 F
- travaux sur Zone Industrielle	113.000 F
- éclairage public	34.000 F
- travaux de bâtiments et divers	74.000 F
- acquisitions de matériels divers	33.000 F
- travaux sur vestiaires foot	30.000 F

I.078.000 F

Du fait de la non-réalisation en 1986 de l'opération H.L.M. projetée (encaissement prévu de 230.000 F sur terrains de VINCON), nous avons reporté un montant équivalent d'investissements prévus au budget :

o participation à opération H.L.M.	80.000 F
o place du lavoir	71.000 F
o complément de travaux sur la Zone Industrielle	30.000 F
o autres travaux divers	49.000 F

230.000 F

LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

NOTRE PROJET DE LOGEMENTS LOCATIFS

L'appel d'offres aux entreprises, lancé par l'Office H.L.M., a eu lieu le 14 novembre dernier. Il a été déclaré infructueux, l'écart entre les meilleurs prix remis et les normes financières de l'Office étant jugé trop important. Une nouvelle réunion technique a donc eu lieu le 3 décembre ; des mesures d'économie y ont été décidées et l'Architecte a reçu mission de demander de nouvelles propositions aux entreprises les mieux placées, avec un délai de réponse fixé au 15 décembre.

La décision finale semble donc proche et nous pouvons penser que, lors de la parution de notre bulletin de JUIN, les travaux seront en cours. ENFIN ...!

UN TENNIS A SAINT-ROMAIN ?

C'est un projet qui a été souvent envisagé au cours des dernières années, et vous avez été nombreux à nous relancer au cours de l'été.

Un devis a été demandé en Septembre : c'est une dépense importante ; nous avons, donc, déposé des dossiers de demande de subventions auprès des organismes compétents. Si celles-ci nous étaient accordées, le projet pourrait être inscrit dans le budget 1987 pour une réalisation possible en MAI/JUIN. Il vous faudra, alors, préparer vos raquettes....

LA BASCULE

Lors de la vogue du mois d'Août dernier, notre bascule a été endommagée par le camion d'une entreprise foraine. Les dégâts sont plus sérieux que nous le pensions au départ, et les expertises d'assurances traînent en longueur, la bascule étant d'un modèle très ancien. Nous nous excusons de ce contretemps auprès de tous les utilisateurs.

LA PLACE DU LAVOIR

Les travaux du Lotissement de VINCON ont entraîné bien des bouleversements sur cette place : passages d'égouts et de câbles, écoulement d'eau, etc... Une réfection de la place était donc prévue pour 1986 et une subvention nous a même été accordée .

Cependant, le retard dans la vente de lots à VINCON nous a privés des recettes escomptées et nous a donc conduits à repousser les travaux en 1987. Nous ferons le nécessaire pour qu'ils soient achevés avant l'été.

CALENDRIER DES FETES du IER SEMESTRE 1987

- | | | |
|---------------------------------|---|---|
| - II JANVIER | - | Assemblée Générale des DONNEURS de SANG
Concours de Belote - APEL - OGEC |
| - 7 FEVRIER | - | Bal Costumé - Comité des Fêtes |
| - 1er MARS | - | Concours de Belote - Sapeurs Pompiers |
| - 14 MARS | - | Bal familial - E.S.S.R. |
| - 28 et 29 MARS | - | Gala théâtral - Le Bon Air |
| - 6 JUIN | - | Méchoui - A.F.N. |
| - 7 JUIN | - | Challenge "Tony" - E.S.S.R. |
| - 20 JUIN | - | But d'Honneur - La Boule Amicale
Bal de la "Saint Jean" - Comité des Fêtes |
| - 5 JUILLET | - | Concours de Boules - La Boule Amicale |
| - II - 12 - 13 et
14 JUILLET | - | Tir aux pigeons - A.C.C.A. |
| - 19 JUILLET | - | Kermesse des Ecoles - APEL - OGEC |
| - 25 JUILLET | - | Bal Familial - Sapeurs Pompiers
Concours de Boules - La Boule Amicale |

L'ECOLE LIBRE DE SAINT - ROMAIN

Elle accueille cette année, dans ses différentes classes,
63 enfants de la Commune.

A L'ECOLE MATERNELLE, un effectif de 31 enfants répartis en 3 groupes :

- la Section des Grands (enfants de 5 - 6 ans), baptisée par les
enfants "GROUPE des ROSES", avec :

Maude BUINOUD - Sophie CHOMAT - Charlène et Leslie CONVERS -
Anne-Sophie EPALLE - Emilie FRACHETTE - Pascal MARCONNET -
Romain ODOUARD - Monique PEYRARD - Romain RASCLE et
Pierre-Jean THEVENET.

- la Section des Moyens (enfants de 4 - 5 ans) ou "GROUPE des CANARDS",
avec :

Romain BASTION - Agnès DIGONNET - Laetitia FRANC -
Alexandre GUILLAUMOND - Ludovic GUILLAUMOND -
Stéphanie MARCONNET - Bertrand ROBIN et Zacharie VOLLE.

- la Section des Petits (enfants de 2 - 4 ans) ou "GROUPE des CHAMPIGNONS",
avec :

Marie-Cécile CLAPEYRON - Emilie CONVERS - Ludovic DECITRE -
Cédric POULY - Colette RASCLE - Lucile RASCLE - Aurère SIBILLE -
Pierre THIOLLIERE - Marilynne GUILLAUMOND - Cécile PEYRARD -
Céline ROBIN et Sibel YILDIZ.

Quant aux enfants de la GRANDE ECOLE, vous tournez la page :
ils se présentent eux-mêmes et nous livrent leur participation à la rédaction
des ECHOS DE NOS SAPINS.

Un grand MERCI et un grand BRAVO à tous nos jeunes rédacteurs, dont
nous vous livrons les oeuvres en édition originale.

CM₁ (huitième)

Christelle Guérim du Pont de Veylon

Patrice Peyrand de la Farge

Marceline Pasde de Lautat.

Nicolas Peyrand de la Rivallière

CM₂ (septième).

Chiervy Chopin de Citres

Gaëlle Brunon de la Farge

Frédéric Guillaumond de Buillère

Jean Jacques Decitre de Chabret

Valérie Bommeroy de la Farge

Gédric Magnouloux des Vialletons

Laurence Peyrand de Fontigon.

Découvrez les mots cachés !

oi  EAC ✓
 Marceline

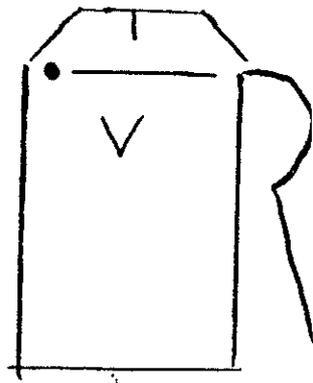
Chiara

A  ION

Jean Jacques

 FLEUR





Valérie

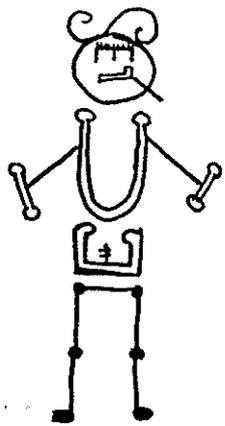


Nicolas

Christelle

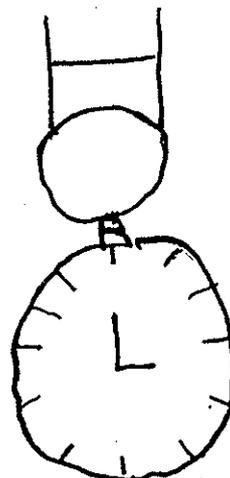
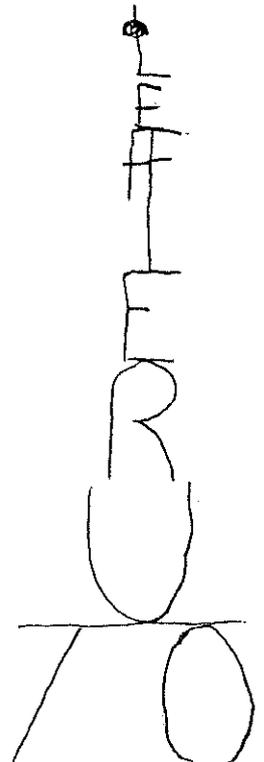
~~CO~~ METE

Bobric

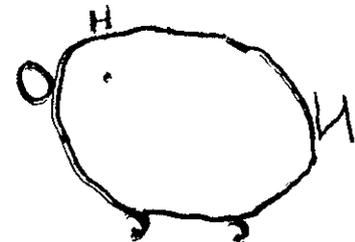


Gaëlle

Samantha



E. G. M. des...



patrice

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SAINT-ROMAIN

Comme vous le constaterez, encore une Association bien vivante à SAINT-ROMAIN. Merci au Président Albert VACHER pour son communiqué qui est aussi un appel :

"C'est en Janvier 1964 que Monsieur Marcel VACHER, aidé de Monsieur Jean RASCLE (décédé très jeune) et d'autres habitants de SAINT-ROMAIN décidèrent de créer sur la Commune une Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles, voulant ainsi se grouper avec d'autres donneurs de la région de ST-DIDIER-EN-VELAY. Monsieur Marcel VACHER en assura la présidence durant de nombreuses années et, bien sûr, tout ne fut pas toujours facile pour attirer le maximum de donneurs.

Aujourd'hui, nous sommes plus de 100 donneurs sur la Commune, et, c'est là un très beau pourcentage par rapport à la population. Nous comptons, en particulier, beaucoup de jeunes, mais nous serions contents si d'autres venaient se joindre à nous. Aussi, nous invitons toutes les personnes qui seraient intéressées et qui auraient des questions à poser à assister à notre Assemblée Générale qui aura lieu cette année à SAINT-ROMAIN, le II JANVIER 1987, à 10 heures, à la salle des fêtes.

Je terminerai ces quelques mots en remerciant tous les donneurs de sang qui accomplissent ainsi un geste simple, gratuit et anonyme ; leur dévouement leur apporte la certitude d'avoir aidé à sauver un blessé, un malade, une maman ou un nouveau-né, et, plus généralement tous ceux qui souffrent".

Le Président Albert VACHER

CHEZ LES ANCIENS D'A.F.N.

Lors de sa dernière réunion, le bureau des A.F.N. a décidé d'envoyer des représentants à PARIS, à l'occasion du 25ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, le 19 mars 1987. A SAINT-ROMAIN, cet anniversaire sera célébré le dimanche 22 mars.

Nous envisageons, également, d'organiser un méchoui agrémenté d'une soirée en famille et sur invitation, le 6 juin (Pentecôte).

Selon une coutume maintenant bien établie, notre concours de belote, avec dégustation de la saucisse, aura lieu le 13 décembre 1987.

LE CENTRE DE SOINS

Le Centre de Soins rappelle à tous ses adhérents que la cotisation de 30 Francs (par famille) sera perçue par les infirmières ou dans le Centre de Soins le plus proche. Elle peut, aussi, être versée à un membre du bureau.

Pour SAINT-ROMAIN :

- Monsieur Auguste CABANNE, à "Lautat" ou
- Madame Christine GUILLAUMOND, Place de l'Eglise.

LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

Après une longue attente, c'est au début de Septembre que notre Corps des Sapeurs-Pompiers se voyait doté, par le "Service Départemental Incendie et Secours", d'un camion fourgon pompe tonne. Si ce camion n'est pas neuf, il a été entièrement révisé par l'atelier du Service Départemental qui a fait un excellent travail.

Comme son nom l'indique, ce camion est équipé d'une tonne de 3.000 litres et d'une pompe d'un débit de 1.000 litres / minute à 15 bars. Il comprend, également, tous les tuyaux nécessaires pour mettre en place, selon la distance du point d'eau au point d'attaque, soit une ou deux grosses lances, soit deux ou quatre petites lances.

Ainsi équipé, ce véhicule constitue un engin de première intervention qui, grâce à sa réserve d'eau, peut opérer immédiatement sur un feu. Au plan communal, et avec les autres véhicules déjà en service, il permet à notre Corps des Pompiers d'assurer une plus grande sécurité, avec une meilleure efficacité.

Les pompiers seront, d'ailleurs, heureux de vous présenter tout leur matériel, ainsi que leur nouvelle caserne, lors d'une journée "porte ouverte", qu'ils projettent pour le 1er dimanche de Juin ; vous en serez avisés en temps utile par la presse.

L'ASSOCIATION FAMILIALE

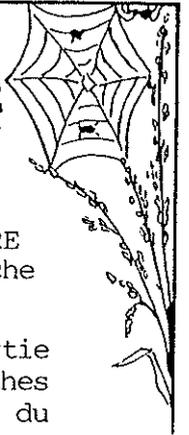
Le groupe de gymnastique volontaire continue ses séances hebdomadaires de gymnastique, sous la conduite de Madame ROUSSEL, animatrice agréée par le C.O.D.E.P.

Toutes les dames, qui veulent entretenir ou retrouver "leur forme", peuvent nous rejoindre tous les Mercredis à 20 heures, à la Salle des Fêtes ; elles sont assurées de notre meilleur accueil.

Saint-Romain



par monts et par vaux



ST ROMAIN, petit village de HAUTE LOIRE est situé aux confins du VELAY, tout proche du HAUT VIVARAIS et du Massif du PILAT.

Le sol, à caractère acide repose sur une partie de socle ancien formé essentiellement de roches granitiques, ce qui le rapproche plus du sol du Pilat et du Haut Vivarais qu'à celui du Velay, à caractère volcanique. Paysage de collines, les champs cultivés alternent avec les pâturages, les landes à genêts, les friches et les bois.

Le climat tempéré, à la belle saison, devient rude en hiver. Les températures moyennes de Janvier sont comprises entre -1°C et $+1^{\circ}\text{C}$ celles de Juillet entre $+18^{\circ}\text{C}$ et $+20^{\circ}\text{C}$; la pluviosité est d'environ 1000 millimètres d'eau par an ; l'enneigement assez important, bien que souvent discontinu se prolonge parfois jusqu'à début Avril. Il n'y a pas moins de 100 jours de gel par an. L'ensoleillement annuel est compris entre 2050 et 2200 heures.

St ROMAIN n'a, à première vue, rien de plus que les autres villages de Haute Loire. Il est même désavantagé par rapport à certains d'entre eux, ne comportant ni grande rivière, ni étang ou plan d'eau artificiel ni falaise ni vaste massif forestier : lieux privilégiés par la richesse de leur faune et de leur flore.

Mais, par son paysage ouvert et varié, par son placement géographique (proximité d'un important axe de migration : le Tracol) ST ROMAIN possède des richesses naturelles qui passent hélas trop souvent inaperçues.

LA FLORE

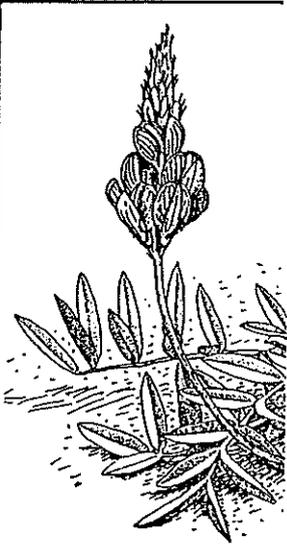
Elle correspond à celle de l'étage collinéen.

Les bois qui couvrent environ 30 à 35 % de la superficie de la commune sont composés essentiellement de sapins pectinés, d'épicéas, de pins sylvestres, de douglas et de mélèzes nouvellement introduits et de hêtres.

Quant aux saules, bouleaux et sorbiers : ils occupent les versants humides, les orées et les friches ; les érables, les chênes et les frênes se réservent les bords des chemins, des routes ; les aulnes : les bords des ruisseaux. Enfin, les noisetiers, les pruneliers, les aubépines et les sureaux composent la grande partie des haies.

Les sous-bois se composent de plusieurs associations végétales suivant les arbres qui les couvrent. Ainsi, le sous-bois d'une futaie de sapins pectinés ou de douglas se réduit à quelques herbes, mousses et fleurs comme les olaxis aux endroits les plus favorables car, par leurs épines ces arbres rendent le sol trop acide et ne laissent filtrer que peu de lumière.

.../...



Esparcette

Par contre, les sous-bois de pins sylvestres et de hêtres mêlés sont plus riches car ils sont formés d'une abondance d'herbes, de mousses et de lichens au milieu desquels croissent myrtilles, fougères aigles et une multitude de champignons... Toutes ces plantes se comportent en accumulateur d'énergie qu'elles redistribuent par la suite. Et puis, ici et là, suivant les saisons, l'exposition et la luminosité nos sous-bois se parent de couleurs souvent très discrètes avec les violettes des bois, les pervenches, les sceaux de salomon qui ressemblent aux mugets, les pulmonaires aux fleurs rougeâtres ou violettes, sans oublier les lamiers et les fraisiers des bois aux fruits délicieux.

Les friches, les clairières et les coupes sont envahies par les ronces, les framboisiers et les églantiers au milieu desquels fleurissent en Juillet ou en Août (et pour ne citer que les plus belles) ces grandes fleurs pourpres que sont les digitales et les épilobes. Quel spectacle que d'emprunter à cette saison la petite route qui relie les "Touches" à la "Baraque".

Mais c'est au printemps et au début de l'été, de mi-Mai à Juillet, qu'il faut parcourir la campagne de ST ROMAIN. A cette époque, les landes de genêts à balai prennent leur couleur jaune d'or et leur odeur enivrante. C'est le moment où des milliers de fleurs, appartenant à plusieurs dizaines de familles différentes, jonchent le bord des chemins, le sol des prairies et des champs.

Sur les bords des chemins et des talus, on peut rencontrer les véroniques petits chènes, les potentilles, les géraniums "bec de grues" les vesces et le plantain. Un peu plus tard, viendront la petite oseille, les millepertuis, les liserons, les achillées, les saponaires et les gaillets jaunes, ces deux dernières fleurs étant visitées régulièrement, à la tombée du jour, par les sphinx (grands papillons nocturnes).

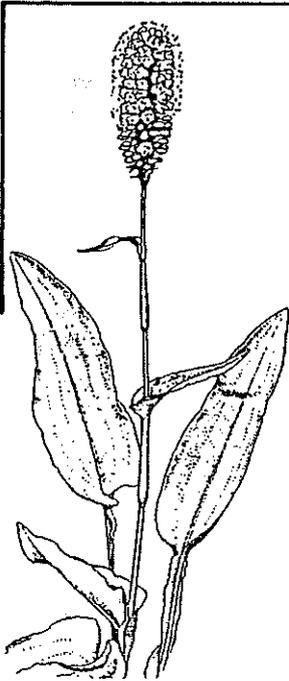
Dans les prairies bien exposées, il est facile de découvrir les pensées sauvages, les pâquerettes et les grandes marguerites bien con-

nues de tous, mais également les primevères officinales, les dents de lion et les renoncules qui parsèment les prés de jaune mais aussi les raiponces en épis, les campanules les scabieuses, les sauges, les polygales, les esparcettes ou sainfoin et les trèfles qui leur apportent des teintes bleues, mauves ou roses. N'oublions pas de citer, également, ces grandes fleurs blanches, en forme d'ombrelle, que sont les carottes sauvages et les silènes enflées, aux bizarres calices gonflés que les enfants font claquer entre leurs doigts.

.../...



Primavère officinale



La bistorta

Les prairies humides recèlent également beaucoup de variétés de fleurs. Parmi les plus communes : les jonquilles et narcisses qui prennent tour à tour possession des prés dès les premiers beaux jours. Elles sont remplacées par les cardamines, les valérianes, les bistortes, les compagnons rouges et les oeillets des prés (lychnis) : toutes de couleur rose ou rose-pâle. Les soucis d'eau, belles fleurs jaunes, et les myosotis fleurissent le long des ruisseaux près de sources et partout où l'eau ressort à la surface du sol. Il en est de même pour les reines des prés ; plantes qui peuvent atteindre une hauteur de 1,5 M. et dont les fleurs blanches retombantes ont une odeur d'amande (ces plantes sont utilisées comme diurétiques ou pour soigner les rhumatismes). Elles sont souvent associées aux cirses ou chardons des marais dont les graines sont disséminées par le vent comme des petits parachutes, à la fin Août. Mais n'oublions pas une fleur assez rare, d'un joli bleu vif et qui se cache souvent dans les grandes herbes des prairies humides non fauchées : la gentiane pneumonanthe.

C'est avec bonheur que nous revoyons dans nos champs les bleuets et les coquelicots car depuis une dizaine d'années ils se raréfiaient. La tentation est grande d'en faire des bouquets. Pourtant, il faudrait l'éviter pendant quelques années encore, car les bleuets et les coquelicots sont des plantes annuelles qui n'ont que leurs graines pour se perpétuer.

Il est des fleurs remarquables qu'il faudrait à tout prix conserver et protéger : ce sont les orchidées. Elles ne sont pas très nombreuses à ST ROMAIN. Pourtant durant ces dernières années : 5 espèces ont été recensées mais les recherches continuent.

- la plus répandue est : L'Orchis tachetée de couleur blanche rayée de pourpre et qui fleurit dans les prairies humides.

- Vient ensuite l'Orchis bouffon dont la coloration est très variable : du blanc pur au rose finement rayé de vert : on la rencontre dans les landes et les prairies rases.

- l'Orchis mâle et l'Orchis sureau sont plus rares, de couleur pourpre : elles fréquentent les mêmes milieux que l'Orchis bouffon.

- Enfin, l'Orchis brûlé dont seulement 4 pieds ont été trouvés.



Orchis bouffon



Orchis tachetata

JUSQU'AU SIECLE DES LUMIERES - suite - :

Lors du précédent article, nous avons constaté la naissance d'un grand mouvement de protestation. Et, c'est ainsi que s'est produite :

La REVOLUTION FRANCAISE

La révolution a provoqué un changement complet du régime politique et municipal du pays. Le Conseil Municipal de SAINT-ROMAIN n'hésitait pas alors à commenter les décisions prises par l'assemblée nationale ou par le directoire. Pour nous replacer dans le contexte historique, il faut savoir que le Gouvernement doit lutter sur plusieurs fronts. Tout d'abord, contre les opposants au nouveau régime politique, mais également, contre l'armée prussienne (Allemande) qui soutient la Monarchie. L'avance ennemie est stoppée à VALMY, le 20 septembre 1792, ce qui permet au Gouvernement de s'organiser.

Sur le plan cantonal, SAINT-DIDIER ou plutôt MONTFRANC devient le Directoire local. A cette époque, les noms des villes qui se rapportent à des références religieuses sont transformés. Ce fut le cas de SAINT-ETIENNE qui devient ARMEVILLE (en raison de la Manufacture Royale d'Armes), de même SAINTE-SIGOLENE devient SIGOLENE-LES-BOIS, SAINT-VICTOR-MALESCOURS devient VICTOR-MALESCOURS et SAINT-ROMAIN, ROMAIN-LA-CHALM.

Toute pratique religieuse était considérée comme du fanatisme et devait donc être interdite. C'est ainsi que le curé de la paroisse fût dans l'obligation de fermer l'église et de se cacher. Mais, les messes étaient dites clandestinement.

Une chronique de l'époque nous révèle que les habitants étaient tenus de remettre les cloches de leur commune au Directoire, afin que ces cloches soient fondues, pour en faire des pièces de canons.

LA REVOLUTION - suite - :

Une vive opposition du Conseil Municipal et des citoyens permit, cependant, à SAINT-ROMAIN de garder ses cloches.

La famille du PELOUX, qui représentait la noblesse de notre Commune, eut à subir certaines contraintes. Dans un ouvrage historique de l'abbé ARSAC, celui-ci rappelle qu'une Madame du PELOUX a retracé, dans un journal intime, les événements vécus par sa famille lors de cette période révolutionnaire. C'est ainsi que le 12 Brumaire 1793, les officiers municipaux ont brûlé les titres de noblesse de la famille du PELOUX. Une bande de cinquante à soixante hommes armés, selon les dires de Madame du PELOUX, ont procédé à l'arrestation de son époux, Louis du PELOUX, en vue de le faire comparaître et juger devant le Tribunal révolutionnaire à PARIS. Mais, très vite, la chute de Robespierre permettait à celui-ci de retrouver sa famille à SAINT-ROMAIN.

Toute la période révolutionnaire a été marquée pour l'ensemble du pays par des mesures contradictoires et parfois différentes. Il n'existait pas un seul mouvement qui ne pouvait être remis en cause ; chaque décision pouvait être considérée comme hostile à la révolution et donc dangereuse.

La fin de cette période trouble se marque par un retour à une situation stable, et, le clergé se réinstalle dans les églises.

(à suivre...)



Saint-Romain en 1900